

CONDITIONS GENERALES DE VENTE maj 21/02/2023

Article 1 : OBJET

L'asbl *Namur Centreville* propose l'achat de chèques cadeaux valables dans le centre-ville de Namur.

Article 2 : CLAUSES GENERALES

2.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute vente de chèques cadeaux Namur shopping, et prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf contrat spécifique et / ou dérogation formelle écrite par l'Asbl *Namur Centreville*.

2.2. La commande de chèques cadeaux est faite par l'acheteur sur ses seules indications portées sur le bon de commande et sous son unique responsabilité. Le bon de commande doit obligatoirement comporter le nom et la signature de l'acheteur, ainsi que son cachet commercial s'il s'agit d'une entreprise.

2.3. Le chèque cadeau ne peut être revendu à un tiers.

Article 3 : RETRAIT

3.1. Si l'acheteur opte pour un retrait des chèques dans les bureaux de l'Asbl *Namur Centreville* situés rue du Beffroi 11, il pourra les retirer après confirmation de la commande par mail, à la date convenue dans celui-ci, et dès réception du paiement.

3.2. Le paiement se fera en ligne. Aucun frais supplémentaire ne sera demandé.

Article 4 : LIVRAISON

4.1. Si le demandeur opte pour la livraison des chèques, une participation de 6 € TVAC sera facturée pour les frais de gestion et livraison.

4.2. L'Asbl *Namur Centreville* a choisi l'envoi par recommandé de Bpost, le délai moyen de livraison étant de 7 jours ouvrés.

4.3. Les commandes en livraison ne seront traitées par l'Asbl *Namur Centreville* qu'une fois le paiement reçu sur la compte BE96 0018 9320 7705 au nom de *Namur Centreville*

4.4. Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet d'une contestation sur le bordereau de livraison. A défaut, il appartiendra au client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu durant le transport. Sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée à l'Asbl *Namur Centreville* par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 5 jours qui suivent la livraison.

Article 5 : RESPONSABILITE

5.1. L'Asbl *Namur Centreville* n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou d'expiration des chèques cadeaux.

5.2. Les chèques cadeaux volés, perdus, non utilisés ou dont la date de validité est dépassée ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés.

Article 6 : COMMERCE AFFILIES AU SYSTÈME

6.1. Les chèques cadeaux peuvent être dépensés dans les commerces du centre-ville de Namur affiliés au système. Ceux-ci sont visibles grâce au sticker « Namur shopping – Je participe ! » apposé sur leur vitrine. La Liste des commerçants affiliés au système est mise à jour tous les mois et disponible en ligne sur www.namurcentreville.be/chequescadeaux ou par simple demande par mail info@namurcentreville.be ou par téléphone au 081/26.26.38.

6.2. L'asbl *Namur Centreville* ne peut être tenue pour responsable d'un changement d'enseigne ou d'arrêt d'acceptation des chèques d'un commerçant entre le jour de l'achat du chèque et sa dépense.

Article 7 : OPPOSABILITE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Par la signature du bon de commande, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de ventes et les avoir acceptées.

Article 8 : VIE PRIVEE

Les coordonnées reprises sur le bon de commande seront utilisées par l'Asbl *Namur Centreville* exclusivement dans le cadre de l'achat des chèques cadeaux. Celles-ci ne seront pas utilisées dans un autre cadre, ni communiquées à un tiers.

Article 9 : LITIGE

Les tribunaux de Namur sont seuls compétents pour trancher toute contestation pouvant naître des conditions générales de vente.